

Macron: ma présidence, mes premières mesures

 [mediapart.fr/journal/france/080517/macron-ma-presidence-mes-premieres-mesures](https://www.mediapart.fr/journal/france/080517/macron-ma-presidence-mes-premieres-mesures)

Mediapart a reçu Emmanuel Macron, vendredi 5 mai, pour plus de deux heures d'entretien. Il s'agissait de sa dernière intervention de campagne. Mais sur le plateau de Mediapart, celui qui était encore le candidat d'En Marche! a surtout voulu parler de ce qu'il ferait une fois élu président. Il a donc expliqué, au-delà du combat du second tour, la manière dont il conçoit l'exercice du pouvoir, évoqué le futur gouvernement, la réforme de la loi électorale, les dossiers sociaux et les premières mesures qu'il entendait prendre.

Par les précisions données, les réponses apportées à de nombreuses questions qui avaient été laissées de côté (par exemple, sur l'international), cet entretien est donc un moyen de prendre acte pour les mois qui viennent. Au vu des propos tenus ce 5 mai, chacun aura ainsi les moyens de vérifier si le nouveau président respecte ses engagements et s'il a les bons outils pour mettre en œuvre ses choix politiques. [L'entretien vidéo complet peut être regardé ici](#).

- **1. Le vote du 7 mai, la pratique des institutions, la réforme du système politique**

« Ce choix m'oblige », avait dit Jacques Chirac, élu massivement en 2002 avec 82 % des voix face à Jean-Marie Le Pen. Élu face à Marine Le Pen, à quoi vous sentirez-vous obligé ?

D'abord, à aller au bout d'une refondation politique. Ce qui n'a pas été fait en 2002. C'est au cœur de ce que je porte. Nous sommes dans une situation très différente de 2002, à la fois parce qu'il n'y a pas de front républicain, mais aussi parce que la démarche politique que j'ai initiée a pour partie généré la situation dans laquelle nous sommes. Elle a créé cette polarité réelle entre un parti d'extrême droite, réactionnaire, nationaliste, anti-européen, antirépublicain, et un parti progressiste, patriote, pro-européen, qui réconcilie la gauche de gouvernement, une partie de la droite sociale, pro-européenne, une partie d'ailleurs du gaullisme, et le centre.

Il faut donc aller au bout de cette recomposition, et ne pas mentir. Il faut en tirer toutes les conséquences en termes de renouvellement. Et aussi inventer les formes démocratiques qui vont permettre au pluralisme et à la vitalité démocratique qui a émergé durant cette campagne de s'exprimer. C'est-à-dire, de manière très concrète : il faut rapidement, et sans doute plus rapidement que je ne l'avais initialement envisagé, conduire une réforme de la loi électorale qui vise à introduire de la proportionnelle. On ne pourra pas le faire dès juin, mais il faut le faire avant la fin de l'année.

Vous ne la reporterez pas à la fin de votre mandat ?

Je ne la reporterai pas parce que je pense qu'il faut l'ancrer tout de suite dans notre vie démocratique. La deuxième réforme, je l'ai évoquée le 1^{er} mai, c'est l'idée de transformer le CESE (Conseil économique, social et environnemental) en « *Chambre du futur* ». C'est une idée qui a été abordée d'ailleurs à un moment par Jean-Luc Mélenchon, et qui a surtout été portée par Nicolas Hulot, les associations, les ONG. Il y a une chose positive dans cette campagne, dont on a trop peu parlé, c'est l'émergence, avec La France insoumise et En Marche!, de forces politiques nouvelles, citoyennes, qui ont mobilisé beaucoup de nos concitoyens. Et ça, c'est de la vitalité.

L'idée de transformer le CESE, qui a des règles de nomination qui font que ce sont beaucoup des responsables politiques ou syndicaux qui en sont membres, correspond à cette émergence. Les mouvements citoyens, les ONG, les associations pourront être représentés et pourront prendre part à la décision politique de manière beaucoup plus forte.



Emmanuel Macron quitte son domicile, dimanche 7 mai 2017 au matin. © Reuters

Vous allez annoncer un gouvernement dans quels délais ?

Il y a d'abord un délai avant la passation de pouvoirs, et c'est une fois que la passation de pouvoirs est faite que vous pouvez nommer un gouvernement. C'est le président en place qui me proposera une date de passation. Je crois comprendre que ce sera en fin de la semaine qui vient.

Vous parlez beaucoup de renouvellement. Comment ferez-vous pour que les gens qui vont arriver dans votre gouvernement réussissent à faire sans être neutralisés par la technostructure ?

Le renouvellement homéopatique, ça ne marche pas. Parce que vous êtes alors le corps étranger dans un monde qui a ses règles, ses usages et son organisation. Et vous êtes très rapidement détruit si vous ne respectez pas les règles. Vous êtes mis à part de la bande. Donc, il ne faut pas ce que soit homéopatique.

Le renouvellement, on va d'abord le faire au Parlement. Ce que certains partis n'ont pas vu et qui m'aide dans cette recomposition, c'est la dynamique électorale, mais c'est aussi la règle du non-cumul. Beaucoup de responsables politiques installés, notables de la vie politique et de leur parti, ne se représentent pas, parce qu'ils préfèrent rester dans les exécutifs locaux. Une centaine de députés à gauche, une centaine à droite ne se représentent pas. Donc une nouvelle génération, de toute façon, arrive.

Nous investirons au moins pour moitié de nouveaux candidats aux législatives. Ces temps de recomposition de la vie politique sont des moments d'alliage entre le neuf et l'ancien, entre des gens qui sont du sérail et des gens qui n'en procèdent pas. Il y aura aussi des parlementaires qui viennent de la gauche et qui viennent de la droite, qui seront dans cette majorité.

Au gouvernement, je ferai la même chose. Je choisirai des femmes et des hommes qui ont de l'expérience politique, mais une crédibilité dans le domaine choisi. C'est là qu'il y a eu beaucoup d'erreurs dans le passé. On a souvent nommé des gens en fonction de leur poids politique, mais en les envoyant dans un champ ministériel

qu'ils ne connaissent pas. Je ferai monter des femmes et des hommes qui viennent de la société civile, mais qui ont une légitimité dans le champ qui est le leur. Nous parviendrons à faire cet alliage, à la fois à l'Assemblée et au gouvernement, et à le faire dans des proportions suffisantes.

Vos ministres seront-ils candidats aux législatives ? Ferez-vous un « gouvernement de combat » pour la campagne ?

Je nommerai un gouvernement qui a vocation à durer. Avec un premier ministre qui sera à la tête, évidemment, de la campagne.

Et ce premier choix sera maintenu ? Il n'y aura pas de ministres de transition ?

Oui, parce que je pense que c'est un élément de cohérence et d'action. Les gens veulent de l'action, de l'efficacité. Je pense qu'il faut tout de suite placer les choses. Certains ministres seront peut-être candidats aux législatives. Mais nous ne sommes pas dans un système parlementaire où, pour être ministre, il faut être un parlementaire élu.

Les institutions de la V^e République sont plus fortes que les hommes. C'est donc bien la question du pouvoir personnel qui se pose...

Les institutions ne sont pas celles d'un pouvoir personnel. Ce que vous dites de l'importance du Parlement dépasse très largement le sujet des ordonnances et du 49-3, avec lesquels nous avons un rapport névrotique. Il y a eu un affaiblissement récent du Parlement. Mais enfin le 49-3 : le Parlement a alors la possibilité de renverser le gouvernement par le vote. Et le recours à des ordonnances suppose de voter deux textes de loi. Un projet de loi d'habilitation, un projet de loi de ratification. Donc ça ne court-circuite pas le Parlement, ça raccourcit la procédure parlementaire.

En novembre 2016, vous disiez « je ne crois pas à la réforme par ordonnance » et « les gens le prennent très mal quand on réforme par 49-3 »...

Je critiquais le contexte de la loi Travail. C'est-à-dire une loi en fin de quinquennat qui n'est pas expliquée, qui n'est pas portée politiquement et où on refuse le débat. Sur la réforme du travail que je veux faire, c'est tout l'inverse.

- **2. Un nouveau rôle pour le Parlement avec un contrôle renforcé**

Vous dites, je peux le faire parce que je l'ai annoncé avant...

Cela fait partie de mon programme depuis décembre, c'est la proposition que j'ai le plus martelée. Donc, ce n'est pas caché derrière un arbre. Dans mon livre *Révolution*, je vais au bout de ce que je pense sur le Parlement. Si on réussit aux législatives, nous pourrions construire une majorité d'idées.

Nous sommes en train de faire un alliage politique qui va rassembler des femmes et des hommes qui jusqu'alors ne travaillaient pas ensemble. Si j'arrive à rassembler des gens qui viennent de la société civile, du parti socialiste, du MoDem et des Républicains autour d'un même projet, cela n'aura rien d'une majorité présidentielle disciplinaire. Je pense qu'on peut le faire avec nos institutions de la V^e République.

La deuxième chose que je souhaite, mais cela dépend du président de l'Assemblée et non du président de la République, c'est de changer la pratique parlementaire. C'est beaucoup plus fort que tous les gadgets qu'on peut faire en supprimant le 49-3 ou autre. Il s'agit d'avoir un vrai contrôle parlementaire. Les institutions ne l'empêchent pas, au contraire. Je souhaite qu'il y ait une procédure d'audition parlementaire des ministres, je souhaite qu'il y ait surtout la mise en place d'un vrai contrôle parlementaire et d'un vrai travail d'évaluation.

On est tombés dans une pratique parlementaire qui affaiblit le Parlement, celle de la dysenterie législative. Comme on fait de la loi sur tout, la loi n'a plus aucune valeur.

Ça veut dire que vous augmenterez les moyens des députés ?

Ma réforme de la loi électorale a pour objectif d'introduire de la proportionnelle et de réduire d'un tiers le nombre de députés. Pas pour faire des économies, pour leur donner plus de moyens pour travailler. Ensuite, je souhaite qu'on arrive à une autre organisation du temps législatif. C'est-à-dire qu'on ait une fenêtre où il y a les lois de finances, évidemment, à l'automne-hiver. Je vous dis ce que j'ai en tête. C'est évidemment à travailler, discuter, mais qu'on ait un trimestre pour légiférer et porter les lois du gouvernement (cela peut souffrir d'une dérogation en début de quinquennat, parce que c'est un moment plus intense). Et je pense que le reste du temps, on doit le consacrer au contrôle parlementaire. C'est comme cela qu'on retrouvera de la crédibilité parlementaire.

Il faut aussi des moyens qui permettent de demander à l'exécutif de rendre des comptes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

On les a, mais on les utilise peu. Par exemple, je considère que dès que le sujet de la souveraineté nationale est en cause, on devrait avoir une commission d'enquête parlementaire. Il y a des choses qui doivent rester confidentielles, elles sont classées secret défense. Mais les parlementaires ont à en connaître...

Ce n'est pas dans les mœurs collectives. Mais je suis convaincu qu'il est bon pour le gouvernement d'avoir un contrôle extérieur. Avoir un contrôle parlementaire, c'est une discipline. J'ai été, à deux reprises, auditionné par des commissions parlementaires pérennes. C'est très stimulant et ça fait que vous vous comportez différemment.

Vous autoriserez les commissions parlementaires sur votre propre gouvernement ?

Je souhaite que les commissions permanentes soient beaucoup plus présentes, qu'elles aient un temps de débat dans l'hémicycle et qu'il soit médiatisé. Il faut ensuite avoir des commissions *ad hoc* sur des sujets, avec une place donnée à l'opposition. On recrée ainsi de la responsabilité politique.

Je veux nommer des ministres qui auront une compétence, à qui je demanderai d'ailleurs moi-même des comptes chaque année. La condition pour qu'on ait un président qui ne fasse pas tout, qui ne soit pas ministre de tout, c'est qu'il accepte de déléguer cette compétence, qui est, je pense, le sens de nos institutions. Ce n'est plus le cas dans la V^e depuis des décennies.

Si l'on veut redonner à la vie politique son sens, sa force, le Parlement doit être l'artisan de cette mise en responsabilité politique de l'exécutif. Voilà comment je vois un parlement rénové. Je ne le vois pas dans un grand sujet institutionnel, mais je pense que la V^e contemporaine peut nous permettre de faire vivre ce nouveau système. Et si vous ajoutez à cela la proportionnelle, vous faites exister le débat qui aujourd'hui est cantonné à la rue.

- **3. Moraliser la vie publique : un projet de loi avant les législatives**

Les noms que l'on entend comme possibles ministres ou premier ministre sont ceux de personnes beaucoup vues dans les années 1990 : Anne-Marie Idrac, Jean-Louis Borloo, François Bayrou... Est-ce que ça ne risque pas de ternir ce fameux renouvellement ?

Je tiendrai mes engagements. Je ne fais pas tout ça pour refaire de l'ancien. Il y aura quelques figures d'expérience, venant de la droite et de la gauche, parce que nous sommes à un moment de refondation politique où il faut prendre des décisions fortes, savoir porter des réformes, comme celle du Parlement.

Il faut savoir construire cet alliage du neuf et de l'ancien. Ce ne sera pas un gouvernement de gens que vous avez déjà vus. Il y aura aux premières fonctions des gens que vous n'avez pas vus aux responsabilités.



Jérôme Cahuzac et ses défenseurs au tribunal © Reuters

Corruption, fraudes, financement illégal de la politique, conflits d'intérêts, la situation de la France est assez désastreuse. Vous avez annoncé un projet de moralisation de la vie publique avec ces dispositions : interdiction des emplois familiaux ; interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil ; fiscalisation de toutes les indemnités des parlementaires ; casier judiciaire vierge pour les élus et pour les candidats aux élections. N'est-ce pas seulement un socle minimum ?

Je voudrais d'abord rendre grâce à ces dernières années. Il est très à la mode d'accabler de reproches le président sortant mais c'est un honnête homme. François Hollande n'a jamais eu d'affaires et il quittera l'Élysée en ayant porté cette volonté de clarifier, d'améliorer, de moraliser notre vie politique. Il faut le dire, car je crois qu'il y a eu un assainissement du côté du pouvoir politique.

Donc on ne part pas d'une feuille blanche. Et beaucoup d'exemples cités de pratiques déviantes individuelles relèvent de systèmes politiques passés. Dans le cas de François Fillon, et je veux être très prudent parce qu'il y a présomption d'innocence, on voit bien que ce que lui-même a reconnu, c'est ce que ne peuvent plus comprendre nos concitoyens. Quand bien même c'est dans le champ de la légalité, ce n'est pas explicable, c'est sorti du champ de la moralité ou de l'entendable collectif.

Alors oui, c'est une priorité pour moi, car c'est une lèpre qui corrompt le rapport à la politique. Or il faut avoir une capacité à faire.

Il y a les remugles de l'ancien temps mais un processus est en cours. J'investirai des candidats aux législatives avec des vérifications faites. Ils doivent avoir tous un casier judiciaire vierge et n'avoir eu aucune peine d'inéligibilité. Donc, certains responsables de partis ne pourraient pas avoir l'investiture d'En Marche! s'ils la demandaient.

Un quitus fiscal sera-t-il demandé à ces candidats ?

Non, on ne demande pas un quitus fiscal. Le quitus fiscal comme pré-condition pour être candidat, cela peut être excessif. Demander un quitus fiscal pour des gens qui sont élus et pour des ministres, oui.

La loi de moralisation portera tout ce que vous avez évoqué. Elle portera aussi des dispositions qui permettront

de renforcer le rôle de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), en amont des prises de fonction. Le cas Thévenoud est illustratif : on l'apprend, mais trop tard. Donc, il faut demander avant.

Sur les conflits d'intérêts, vous allez constituer une équipe à l'Élysée et un gouvernement avec des gens venus du privé. Comment anticiper d'éventuels conflits d'intérêts ?

Le conflit d'intérêts qu'on doit éradiquer, c'est celui qui est concomitant à l'exercice d'une fonction publique : c'est-à-dire se faire rémunérer par le privé tout en exerçant un mandat ou une fonction. C'est tout le problème qui a été soulevé à l'occasion de l'affaire Fillon. Cette situation, il faut l'interdire totalement. Quand on est ministre ou parlementaire, on ne peut pas être rémunéré pour une autre fonction dans le privé.

Ensuite, il y a la question du conflit d'intérêts potentiel lié à des fonctions antérieures ou postérieures. C'est une situation qui est traitée pour les fonctionnaires par la commission de déontologie. J'ai eu l'occasion de m'y soumettre et il faut être très strict à ce sujet.

Quand je suis devenu secrétaire général adjoint en 2012, j'ai évidemment cédé ce que je détenais dans la structure financière de Rothschild et j'ai déclaré les affaires que j'avais eu à connaître dans le secteur privé. Et je n'ai pas traité de dossiers que j'avais eu à connaître. J'ai fait la même chose en tant que ministre. Donc, je me déportais.

Ce que je demanderai à toutes celles et ceux qui viennent du secteur privé, c'est de faire auprès du secrétariat général du gouvernement et la Haute Autorité une déclaration exhaustive de tous les intérêts et de toutes les affaires qu'ils ont eu à connaître dans les cinq années précédentes.

Mais allez-vous éviter de les nommer sur des postes où ces conflits d'intérêts sont possibles ?

Non ! Il faut contrôler, mais jamais je ne me priverai d'un talent parce qu'il vient du secteur privé. Jamais. Sinon, nous rentrons dans un système qui est totalement fermé. Il faut utiliser les gens pour leurs talents. On doit pouvoir créer la transparence par des institutions fortes et des procédures complètes. Le secrétariat général du gouvernement et surtout la Haute Autorité de transparence de la vie publique seront les garants de cela. Et puis il y a le parquet spécialisé qui a été créé suite à l'affaire Cahuzac. Les structures sont là, il faut les doter d'un peu plus de moyens, mais la pratique doit être renforcée.

Pour cette réforme de modernisation de la vie politique, envisagez-vous un référendum ?

Je ne l'ai pas dit pour la loi de moralisation de la vie politique. Mon souhait est de déposer un projet de loi avant les législatives pour que tout le monde sache les choses et que les règles soient très claires.

Par ailleurs, j'ai dit que je souhaitais aller vers une nouvelle loi électorale (introduction de la proportionnelle et réduction du nombre de députés). Cela se fera après et j'ai dit que si celle-ci n'était pas acceptée par le Parlement, je ne m'interdisais pas d'aller devant le peuple. On sait quelle est la nature humaine... Il peut y avoir des blocages légitimes quand on est amené à légiférer sur soi. Or ce sujet m'apparaît très important et je veux aller jusqu'au bout.

Vous annoncez la création d'une « task force » sur le terrorisme à l'Élysée alors qu'il existe déjà beaucoup d'autres structures. Pourquoi ? Vous connaissez les précédents, ce qui est devenu un cabinet noir de Mitterrand ?

Ce que je veux faire, c'est muscler ce qui est aujourd'hui le coordinateur national du renseignement. Il y a une balkanisation du renseignement français, DGSE, DGSI, police, gendarmerie, préfecture de police. On l'a vu dans les pires moments, ça ne circule pas très bien.

Il y a aujourd'hui une instance de décision qui coordonne tout cela, c'est le conseil de défense, dont le président de la République est la tête. Donc je souhaite que cette cellule, cette *task force* incluant le coordinateur national, coordonne tous les services et rapporte à ce conseil de défense. Elle n'aura pas de forces d'intervention ou de forces d'investigation mais devra coordonner au quotidien tous les services compétents. Ni plus ni moins. Et je souhaite sur ce sujet qu'il puisse y avoir un contrôle parlementaire, que des parlementaires habilités secret

défense puissent contrôler tout cela.

- **4. Réformer l'assurance-chômage, lutter pour l'emploi**

Est-ce que les 5,5 millions de chômeurs ont des raisons de voter pour vous ? Ou est-ce que, dans cinq ans, ils auront encore plus la rage ?

Sur le sujet économique et social, celui du chômage comme celui des inégalités, si j'échoue à le régler, à apporter une réponse, dans cinq ans, ce sera encore pire. Ce dont se nourrit le Front national sera encore plus vivace. Cette responsabilité, je la mesure. Cette campagne, je l'ai menée avec cette rage, cette colère, parfois cette peur au ventre parce que je vois la société française telle qu'elle est. C'est pour cela que je veux faire vite et que cela produise des résultats.

C'est mon grand désaccord avec certains qui sont à gauche et à l'extrême gauche. Ils veulent protéger un modèle qui, depuis 35 ans, fait que nous sommes le seul pays de l'Union européenne qui n'a pas réglé le chômage de masse. Pour autant, je ne veux pas du modèle anglo-saxon, qui est un modèle injuste. Je ne propose pas les mini-jobs.

Sur le chômage, qu'est-ce que je propose ? Ce n'est pas de sortir d'un modèle solidaire, c'est de sortir d'un modèle assurantiel. Notre modèle actuel est assurantiel : celui qui cotise a une prestation, et le temps de la prestation dépend du temps de la durée de cotisation. Ça marche très bien quand vous êtes en plein emploi ou quand le chômage est résiduel, ça ne marche plus quand on est en chômage de masse depuis 30 ans. Bilan : ce régime qu'on appelle l'Unédic a accumulé plus de 30 milliards de déficit courant. Donc, en réalité, il n'est plus assurantiel, c'est le contribuable qui le paie !

Il n'est donc pas juste que ce soit un système paritaire. Le fait que l'Unédic ne soit piloté que par les partenaires sociaux ne se justifiait que par son financement exclusif par les cotisations. Dans la mesure où la réalité de son financement est aujourd'hui l'impôt par la garantie d'État, l'État doit avoir son mot à dire.

Et c'est un système injuste. Si vous êtes entrepreneur, auto-entrepreneur, artisan, commerçant, agriculteur, vous n'accédez pas à ce régime. La réalité, c'est que le chômage n'est plus un risque individuel sur lequel on peut s'assurer mais un risque macroéconomique lié aux changements profonds technologiques.

Je veux donc transformer et la gouvernance et le financement. Je supprime les cotisations sociales salariales sur le chômage, comme on l'a fait pour la maladie progressivement depuis 20 ans. Et je fais de l'assurance-chômage une assurance universelle qui est financée par la CSG. Je supprime 3 points de cotisations sociales pour faire 1,7 point de CSG. Ce qui fera gagner du pouvoir d'achat aux salariés parce qu'avec la CSG, j'élargis la base – y compris sur les revenus du capital, y compris sur les retraités les plus aisés. Les 40 % des retraités les plus modestes n'auront pas cette augmentation.

C'est une vraie transformation. Je rentre dans une logique universelle, où l'État reprend la main avec les partenaires sociaux autour de la table. C'est tripartite. Aujourd'hui, les partenaires sociaux n'ont aucun intérêt à trouver un accord responsable puisqu'ils ont la garantie implicite de l'État. Donc on a un système qui marche, objectivement, à l'envers. Avec le tripartisme, l'État revient, il y aura un vote et donc un contrôle parlementaire. L'objectif n'est ni de diminuer le niveau des prestations, ni de réduire les durées. Là-dessus, je peux vous rassurer.

Vous escomptez pourtant de ces contrôles sur les chômeurs un milliard d'euros d'économies...

Non, j'articule cette transformation de la gouvernance de l'Unédic avec une réforme à la fois des contrôles et de la formation. Quand vous tombez au chômage, le premier mois, on fait un bilan de compétences. S'il y a des offres d'emploi qui existent face à vos compétences, on vous les propose. Des offres qui sont à une distance vous permettant de les avoir, à même distance kilométrique que votre dernier emploi. C'est ce que j'appelle l'offre acceptable, avec un niveau de revenu de référence qui correspond à ce qu'on a fait avec l'offre raisonnable d'emploi, c'est-à-dire 95 % dans un premier temps, et il ne faut pas qu'il y ait plus de 20 % d'écart. Ce sera à négocier, mais c'est ce que j'ai en tête. Ce sont les partenaires sociaux qui le définiront dans la

négociation.

Donc, s'il y a des emplois à proximité, vous pouvez en refuser deux. Mais au troisième, je suis en droit de vous enlever l'indemnisation, puisque manifestement vous ne voulez pas travailler. Là, j'assume totalement. Il faut faire un contrôle. Ça tordra le coup à cette idée qu'il y a des gens qui profitent du système.

Derrière, s'il n'y a pas d'offres qui correspondent à vos compétences, il y a formation et c'est là la révolution. Car aujourd'hui, s'il n'y a pas d'emploi, personne ne vous forme pour aller vers un emploi qui existe dans votre bassin ou votre région. Rien ! Il faut une transformation profonde de la formation professionnelle pour la désenclaver des partenaires sociaux et de la gestion de branche. Ils en seront les opérateurs.

C'est pour cela que dans les 50 milliards d'investissements que je porte, il y a 15 milliards qui sont fléchés sur la formation des personnes. La formation des plus jeunes, en élargissant la garantie jeune, et une formation du million de chômeurs qui sont peu qualifiés ou qualifiés de manière inadaptée, et dont on sait qu'ils n'auront jamais d'emploi. Aujourd'hui, quand on dépense 100 en formation professionnelle, il y en a 10 qui vont vers les chômeurs.

C'est comme ça que l'on fait des économies, en articulant cet ensemble.



Le 1er Mai, à Paris. © Reuters/Gonzalo Fuentes

Vous allez lancer une réforme des retraites au début de l'année prochaine. Est-ce que vous pouvez vous engager sur le maintien du pouvoir d'achat des retraités sans augmentation de la durée d'activité pour les actifs ?

Dans les cinq ans qui viennent, je garantis le maintien de tout. Il n'y aura pas de décalage de l'âge de départ, il n'y aura pas de baisse du niveau des pensions, il n'y aura pas d'augmentation du niveau des cotisations. Ensuite, on rentre dans un système qui est l'inverse d'une aventure... Parce qu'aujourd'hui, quand vous êtes jeunes, vous ne croyez plus dans le système des retraites. Plus personne n'a confiance dans le système. C'est cela qui fragilise le système par répartition.

Moi, je crois au système par répartition, mais je veux qu'il soit transparent. Donc il va y avoir un temps de

négociation, de concertation, puis on légifèrera au premier semestre 2018 pour mettre en place un système unique, où chacun aura accès à son compte unique à points.

C'est l'une des réformes fondamentales qui doit refonder la confiance dans la solidarité intergénérationnelle. L'objectif est de mettre en place un système avec lequel, chaque année, pour un euro cotisé, vous savez quels droits vous avez acquis parce que les paramètres sont fixés. Ensuite, il y aura un suivi individuel. Si vous êtes exposés au très chaud, au très froid, à porter des palettes, vous aurez des bonus. C'est cela qui doit être négocié avec les partenaires sociaux, branche par branche. Le compte pénibilité, on n'arrivera pas à le débrouiller... Moi je veux qu'on négocie branche par branche et qu'on puisse le décliner de manière individuelle.

Cette partie pénibilité doit être au plus près du terrain, sinon on recrée des régimes spéciaux. Il faut aussi qu'on avantage les entreprises qui font des investissements, qui réduisent la pénibilité, et qu'on pénalise un peu les autres. C'est le bonus-malus que j'ai proposé.

Est-ce que la France que vous voulez construire, c'est la compétition, la réussite du plus fort, l'envie de consommer, l'envie de s'enrichir ?

Le programme que je porte n'est pas un programme qui est fait pour les gens qui réussissent. Il parle aussi à une autre France. C'était mon opposition avec François Fillon, qui avait un programme conservateur qui était fait pour que les gens qui ont déjà réussi réussissent mieux. C'est pour cela que j'assume une part de réforme de l'ISF mais que je n'ai jamais cédé sur la part qui relève de l'enrichissement personnel, la propriété. C'est pour cela que j'ai privilégié la suppression de la taxe d'habitation, qui parle aux classes moyennes et populaires. Le cœur de mon projet, dans l'éducation et le travail, c'est avant tout un projet de mobilité.

Je revendique le libéralisme politique parce qu'il y a derrière la notion de liberté à laquelle je suis profondément attaché. Notre responsabilité aujourd'hui est de faire vivre la liberté économique, et évidemment la liberté politique, en corrigeant les excès de ce monde. C'est-à-dire passer de la compétition qui mène à la cupidité à une coopération qui reconnaît les talents. C'est cela notre défi.

Ce qu'il y a derrière cela, c'est la fracture des classes moyennes. Or, nos démocraties occidentales se sont construites sur la défense des libertés individuelles et sur l'enrichissement progressif de classes moyennes, avec une cohésion économique et sociale. Et depuis une quinzaine d'années, il y a une fracture de ces classes moyennes. Elles ne croient plus dans ce cours du monde.

Si nous n'arrivons pas à remettre de la convergence entre les pays, entre nos sociétés, nos démocraties sont mortes. Dans cinq ans, en France, c'est fini, en Europe, c'est fini. Si les classes moyennes ne se retrouvent pas dans ce pacte qui les a toujours fait grandir, elles diront stop. C'est cela le défi politique et culturel qui est le nôtre.

- **5. Énergie nucléaire, énergies renouvelables, organiser la transition**

Vous défendez l'objectif de 50 % de nucléaire en 2025, ce que dit l'actuelle loi de transition énergétique. Or, faire tourner les centrales nucléaires coûte de plus en plus cher ; l'électricité qu'elles produisent est de moins en moins compétitive sur le marché européen. Cela crée des difficultés économiques graves pour EDF et Areva, peut-être irréversibles. Pourquoi ne fixez-vous pas dès aujourd'hui l'horizon de sortie du nucléaire pour passer au 100 % d'énergies renouvelables ?

Si je faisais cela, j'aggraverais à la seconde les problèmes d'Areva et d'EDF, qui est le plus grand émetteur obligataire d'Europe. À la seconde où vous avez quelqu'un en responsabilité qui dit : « Mon objectif c'est la mort de son business », c'est fini. Plus personne ne lui prête.

EDF peut faire autre chose que du nucléaire.

Oui, mais ça va prendre du temps. Je souhaite qu'on arrive à l'engagement de la loi de transition énergétique, 50 % de nucléaire dans la production d'électricité en 2025 [contre 75 % actuellement – ndlr]. Si on se dit les choses en vérité, personne ne sait comment on arrive concrètement à 50 % de nucléaire en 2025.

Peut-être que le marché et la situation économique vont conduire EDF à fermer les centrales nucléaires que l'autorité politique aura refusé de fermer.

Il faut que l'autorité politique les ferme mais dans le bon ordre. Le nucléaire aujourd'hui, c'est ce qui me permet, à structure productive constante, de fournir l'électricité la plus décarbonée. C'est un argument de poids qui fait que compte tenu de nos engagements climatiques, le nucléaire ne doit pas être mis à la poubelle. Personne ne sait dire quel est le coût complet du nucléaire. Et je pense, pour avoir beaucoup regardé le sujet, qu'il est bien supérieur à ce que beaucoup ont dit. Et que le débat commence à se jouer maintenant avec les renouvelables. Les coûts de production ne sont pas loin de se croiser.

La question est celle d'une transition. Quand on a investi très lourdement dans un appareil productif et qu'il y a des dizaines de milliers de gens qui y travaillent, vous ne pouvez pas dire « je ferme » du jour au lendemain. C'est irresponsable économiquement, c'est même irresponsable sur le plan environnemental à court terme, tant que vous n'avez pas fait la transition.

Je veux prendre sur ce sujet deux engagements. Le premier, c'est que je lancerai tous les appels d'offres en renouvelable dès le début du quinquennat, parce que sur l'éolien terrestre, sur le solaire et l'hydraulique, c'est compétitif. Il faut lancer les appels d'offres car on doit industrialiser la production, le faire massivement pour encore plus contribuer à faire baisser les prix. Et je suis pour continuer les appels d'offres et les recherches sur l'éolien en mer et les énergies marémotrices, même si l'on sait que les coûts sont beaucoup plus élevés et que ce n'est aujourd'hui pas rentable.

Ensuite, à la lumière de ce que l'Autorité de sûreté donnera, je veux prendre les mesures de fermeture des centrales. Mais je le ferai sur la base de ce que l'Autorité de sûreté du nucléaire dira. Et si elle dit : « Les coûts de rénovation de telle centrale sont de X ou Y », il faudra la fermer.

Mais pourquoi ne pas fixer un cap à long terme, à 2050, 2055 de sortie de ce système nucléaire qui empêche le développement des renouvelables ?

Aujourd'hui, si on fait juste ce qui est engagé, on n'arrive pas au 50 % en 2025. Donc, déjà, je veux l'engager. Je veux le faire, je veux que ce soit une réalité. Mais au-delà, ce cap est désespérant pour les gens qui travaillent dans le nucléaire. Ce sont des ouvriers, des gens qui sont fiers de leur métier, de leurs compétences. Je ne peux pas leur dire, et je ne sais pas si c'est vrai, que la nouvelle génération [*de réacteurs – ndlr*] qu'on est en train de faire n'aura pas du sens. On parle à horizon de 60 ou 75 ans. Je ne veux pas préempter à cet horizon les innovations technologiques de la même façon. L'horizon 2025, je sais le porter, le crédibiliser, le défendre. Mais à la fois sur le plan scientifique, politique et social, si je place un cap sur la sortie du nucléaire, je condamne à mort des dizaines de milliers de gens. Je ne veux pas de ça.

Vous avez des propositions sur l'écologie, sur des sujets importants : l'élimination des pesticides, l'interdiction des perturbateurs endocriniens, pas de nouveau permis de recherche d'hydrocarbure... Comment prenez-vous l'engagement de résister aux lobbies pour les faire appliquer ? Quand vous étiez au gouvernement, des ministres disaient : « *Macron dit tout le temps oui aux lobbies.* »

Si votre boussole, c'est ce qu'ont dit mes collègues, j'en ai beaucoup dans le dos. Car on a dit pis que pendre de moi. Je vous défie de me donner une décision que j'ai prise comme ministre qui était le fait de lobbies. Dans la loi Croissance que j'ai portée, j'ai été à l'encontre de tous les lobbies. Y compris le lobby bancaire, car c'est le premier texte de loi qui a ouvert la brèche du monopole bancaire en permettant le premier *crowdfunding* entre *equity* et en permettant le prêt inter-entreprises, qui a été une émeute avec le secteur. Je n'ai jamais pris mes décisions en fonction des lobbies, car il y a une chose à laquelle je suis attaché plus que tout, c'est la liberté. La mienne, je l'ai conquise, à chaque instant.

J'ai entendu ce que disait Nicolas Hulot sur le CETA, le traité de libre-échange avec le Canada. J'ai défendu le CETA dans son principe parce qu'il a été négocié – je veux réformer les modes de négociation européen –, mais j'ai entendu les doutes qu'il y avait sur la santé et l'alimentation. J'ai dit que je nommerai une commission d'experts et de scientifiques, totalement indépendante des lobbies – ils feront des déclarations d'indépendance et de non-conflit d'intérêts qui éclaireront le choix politique. Et s'il y a un problème scientifique avéré sur ce sujet

du CETA, je le répercuterai devant mes collègues au Conseil européen pour pouvoir modifier les choses. De la même façon, sur tous ces sujets de santé et d'environnement, je mettrai en place une structure totalement indépendante pour éclairer la décision publique par la recherche scientifique. J'y crois beaucoup.

La COP21 est un succès diplomatique plus que climatique, puisque le dérèglement climatique n'a cessé de s'aggraver depuis 2015. Donald Trump veut peut-être remettre en cause l'accord de Paris. Qu'est-ce que vous lui direz lorsque vous le rencontrerez, peut-être dès le sommet de l'Otan à Bruxelles, les 25 et 26 mai ?

J'en ferai l'un des trois sujets principaux de discussion. Nous avons à parler de sécurité collective, du climat et des sujets économiques. Sur le climat, son intérêt, sa responsabilité et ce que veut la société civile, comme d'ailleurs le monde économique américain, c'est de mettre en œuvre les engagements de la COP21. S'il décidait de sortir de cette voie, il prendrait une responsabilité majeure à l'égard de la planète et de son peuple. Je m'appuierai très fortement sur la Chine. Il y a une transformation de la conscience mondiale de la Chine. Et l'actuel président, que l'on pouvait croire sceptique au début sur les sujets climatiques, a totalement intégré dans la mutation du modèle chinois les engagements climatiques. Donc il faudra travailler avec la Chine. Si ce duopole Europe-Chine se constitue, on fera bouger les États-Unis.

- **6. Trump, Poutine, Palestine, quelles ambitions diplomatiques ?**



Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, et Donald Trump, mercredi 12 avril, à la Maison Blanche © Reuters

L'armée française est engagée sur plusieurs fronts hors de nos frontières, notamment depuis la présidence Hollande. La situation se dégrade et les groupes terroristes ne font que se renforcer. Quelle est la doctrine Macron ? Plus de moyens et d'interventions militaires ?

Je ne lierai pas les deux. Il y a une trajectoire militaire contrainte sur laquelle j'ai pris des engagements budgétaires, car il y a des équipements, la modernisation de l'armée. On a aujourd'hui la deuxième armée du monde. Il faut garder cette situation pour notre protection. Et il y a la force de dissuasion nucléaire, que je souhaite maintenir, car c'est un élément de notre crédibilité militaire et diplomatique – et cela supposera dans

notre quinquennat des investissements.

Sur la doctrine d'emploi, mon désaccord avec ces dix dernières années, c'est que je crois qu'on a un peu cédé à la tendance néoconservatrice, avec des interventions parfois malheureuses. Je pense à la Libye, mais pas seulement. Je souhaite revenir à une filiation française gaullo-mitterrandienne. L'intervention armée a du sens quand elle s'inscrit dans une feuille de route diplomatique. Là où il y a du risque, notre pire ennemi, après les djihadistes et les terroristes islamistes, ce sont les États faillis. Je ferai tout pour qu'on maintienne la stabilité des États, je pense notamment à la Syrie.

Vous êtes sur les positions de Dominique de Villepin sur ces sujets, qui a appelé à voter pour vous ?

Totalement.

En même temps, vous aviez dans votre équipe de campagne Gérard Araud, l'ambassadeur de France aux États-Unis, qui est tout à fait le contraire de Dominique de Villepin. Son surnom au Quai d'Orsay est le « chef de la secte ». C'est le symbole des néoconservateurs au cœur de la diplomatie française.

Je suis un homme de débat qui aime la complexité. C'est important d'avoir des gens qui ne pensent pas comme soi. Si vous voulez en déduire des nominations, je ne vous y inciterai pas. Gérard Araud est un grand diplomate français. Je ne partage pas ses positions sur certains points, mais je l'écoute toujours, car il a une très bonne connaissance du système onusien et américain. Comme je parle à François Delattre, qui n'a pas du tout les mêmes positions, et que j'écoute beaucoup.

Pourquoi êtes-vous contre la reconnaissance unilatérale de la Palestine, alors que de très nombreux pays l'ont fait depuis longtemps ?

Parce que j'ai une position pragmatique. On a plutôt un dirigeant palestinien modéré, qui a pris ses responsabilités. Et on a un durcissement de la position israélienne. Avec de vrais sujets d'insécurité. Je respecte la démocratie israélienne, avec des désaccords sur le non-respect des accords d'Oslo. Reconnaître de manière unilatérale la Palestine, est-ce que ça sert l'avancée du débat sur place ? C'est totalement contre-productif. Le jour d'après, je ne parle plus une seule seconde avec l'État d'Israël.

Je défends le principe de deux États, l'engagement français en sa faveur et la condamnation de la colonisation. Mais une autre chose est de reconnaître unilatéralement la Palestine, qui fait que vous perdez toute relation avec l'État d'Israël. Reconnaître unilatéralement la Palestine aujourd'hui, dans ce contexte, c'est faire le choix d'un camp et c'est complètement se couper avec l'autre. La force de la diplomatie française, c'est d'avoir toujours tenu ce point d'équilibre qui fait que l'on est l'un des rares partenaires qui parle aux deux. Je veux maintenir cela. Si on veut être utile à l'humanité, à la région et à celles et ceux qui y vivent, c'est la capacité à parler aux deux qui est efficace.

Est-ce que ce pragmatisme diplomatique s'étend au cas russe ? Êtes-vous favorable au maintien des sanctions de l'Union européenne contre la Russie ?

Je me suis prononcé en faveur du processus de Minsk. Je suis pour le maintien des sanctions tant que ce processus n'est pas respecté. Je ne veux pas qu'on bloque le sujet avec une espèce de situation où les deux parties ne respectent pas le processus. Or, la vraie difficulté du processus de Minsk, c'est que l'Ukraine elle-même est en train de dévier. Vous me reconnaîtrez une faible complaisance à l'égard de la Russie. Et un pragmatisme pour dire qu'on doit parler à la Russie sur le sujet syrien parce qu'ils sont autour de la table. Nous avons une histoire commune et je distingue le peuple russe de son dirigeant, mais nous n'avons pas les mêmes valeurs que Vladimir Poutine. Quand il enfreint le droit international, il y a un processus mis en place. Il faut le respecter.

Diriez-vous « ne pas avoir les mêmes valeurs » que le président américain ?

Non. Je ne suis pas persuadé d'être au clair sur les valeurs de Donald Trump. Mais la démocratie américaine n'a pas changé de nature avec l'arrivée de Donald Trump. Il y a des décisions inexplicables ou inattendues, mais il y a une démocratie très forte avec des leviers, des contre-pouvoirs. C'est quelqu'un qui est en train d'affiner, je

l'espère, sa vision des choses.

Êtes-vous pour l'effacement, partiel ou total, de la dette grecque ?

Je suis pour le principe d'une restructuration de la dette grecque, concertée, et en maintenant la Grèce dans la zone euro. Parce que le système est aujourd'hui intenable. Nous savons tous qu'il faudra en venir là. J'ai souvent dit qu'en Europe une guerre de religion se jouait entre les catholiques et les luthériens et calvinistes. Le camp des États dits sérieux dit : « Vous avez péché, il faudra payer jusqu'à la fin des temps. » Ce sont les dirigeants grecs qui ont failli. Mais le peuple grec, on lui a menti. Or, c'est lui qui paie. Il n'y a pas de possibilité de retrouver une société et une économie stable dans l'euro avec le niveau de dette actuel. Il faut des réformes, renforcer l'État grec. Je ne suis pas favorable à sortir qui que ce soit de la zone euro. Je suis favorable à la restructuration de la dette grecque. Mais une chose est de l'être, une autre est d'obtenir une décision collective. Il faudra mener ce combat. Je le mènerai, car il est inéluctable et nous redonnerait de la crédibilité collective.

• 7. Diversité ou multiculturalisme ?

Au début de votre campagne, votre spécificité était d'allier le libéralisme économique et le libéralisme sociétal. On a l'impression qu'en cours de route, un des aspects s'est perdu. Vous avez commencé votre campagne comme un Justin Trudeau à la française. Vous aviez parlé ici même des « accommodements raisonnables à la laïcité ». En meeting à Lyon le 4 février, vous avez dit : « Il n'y a pas une culture française. La France est diverse et multiple. » Et deux mois plus tard, vous faites un entretien à *Causeur*, dans lequel vous dites que « la France ne sera jamais une nation multiculturelle ». Faut-il croire l'Emmanuel Macron du début de la campagne ou celui de la fin ?

Il n'a pas changé. On peut dire que la culture française n'est pas univoque. Et dire dans le même temps que la société française n'est pas multiculturelle. Car le multiculturalisme, c'est une notion beaucoup plus précise. Je reconnais la diversité dans la République – la culture française est un fleuve avec de multiples affluents – et en expliquant cela, je réagissais à ce que disaient François Fillon et Marine Le Pen. Pour eux, il y a une structure monolithique de la culture française. Or, la France n'est pas une identité figée ou fermée. Ce n'est pas une culture prédéfinie. Elle est faite d'une diversité, et souvent façonnée par des mécréants.

C'est pour ça que je suis allé à Villers-Cotterêts, pour célébrer Alexandre Dumas, fils d'esclave et mulâtre. Je célèbre la culture de la créolité dans la République car il y a cette diversité. Il y a bien sûr des éléments qui la structurent et qui la cimentent, dont la langue française, qui est d'ailleurs le socle de notre pays, ce qui est unique au monde. Mais c'est à Villers-Cotterêts que la France se construit.

Seulement, la notion de multiculturalisme est une notion beaucoup plus structurée, figée, et telle qu'elle est définie par exemple par Taylor ou d'autres, telle qu'elle est pratiquée au Canada, je ne l'ai jamais défendue dans le cas français. Donc c'est compliqué, mais je n'ai pas changé de discours. Je veux qu'il y ait cette multitude, cette diversité, mais je ne veux pas d'une communauté juive qui vive à part, d'une communauté musulmane qui vive à part, d'une communauté créole qui vive à part, et qui se vivent d'abord comme des communautés. Je veux qu'ils se sentent d'abord comme un peuple un.

Mais quand vous parlez à *Causeur* et que vous dites que la société n'est pas multiculturelle, ce qu'entendent les Français, c'est que la France est uniforme...

Allez entrer dans ces subtilités dans un débat politique... Vous allez réveiller des peurs. Dans un moment d'extrême tension, c'est contre-productif. Donc si vous voulez défendre la diversité, n'utilisez pas le mot multiculturalisme dans son acception maximale.

Mais à l'inverse, une partie du peuple a l'impression qu'on lui parle d'un autre monde que celui qu'il est. Le discours politique ne reflète pas la France, telle qu'elle est, telle qu'elle vit, telle qu'elle travaille.

C'est pour ça que je revendique cette diversité. Mais je ne revendique pas un multiculturalisme à l'anglo-saxonne pour la société : il est moins pacifié que ce qu'on peut faire en France avec la laïcité.

- 8. Racisme, discriminations, violences policières



Près de 7 000 manifestants ont défilé à Paris contre les violences policières, le 19 mars 2017. © Reuters

Beaucoup d'électeurs se sont abstenus dans les quartiers populaires, ou ont voté pour Jean-Luc Mélenchon. Ces habitants sont soumis à un racisme quotidien. Ils seraient les premières victimes du Front national. Pour autant, beaucoup hésitent à voter pour vous. Les jeunes vivent des discriminations à l'embauche, au logement, les formations leur sont plus fermées parce qu'ils n'ont pas la bonne couleur de peau ou la bonne adresse : qu'est-ce que vous allez faire concrètement, au-delà des déclarations d'intention ?

Je pense que sur ce sujet, j'ai un des programmes les plus ambitieux. La seule chose que j'ai refusée, c'est sur les contrôles aux faciès. Mais sur le plan économique et social, la plupart de ces quartiers sont des zones d'éducation prioritaires. Douze élèves par classe en CP/CE1 pour aider à la réussite scolaire, c'est très ambitieux. Pour cela, il faut des moyens supplémentaires, prévus dans le schéma budgétaire : 8 000 postes redéployés et 4 000 embauches. Je pense qu'on pourra mettre quasiment la réforme en place dès la rentrée. Sur l'orientation, je mets du tutorat dès la fin du collège car l'inégalité se crée là. Je généralise le testing à l'embauche, pour éviter la sélection sur le CV – pas le CV anonyme dont tout le monde a conclu qu'il ne marchait pas. Mais il faut une généralisation de la pratique du testing et une pénalisation, ainsi que le « name and shame » : on nomme les entreprises épinglées pour leur faire honte. C'est puissant. C'est extrêmement dissuasif. Et enfin, les emplois francs.

Sauf que l'expérimentation n'a généré que 250 offres d'emplois.

Mais parce qu'il y avait des critères d'âge, de contrat, c'était impossible. Avec moi, il n'y aura pas de limite d'âge. Pour ceux qui viennent d'un quartier « politique de la ville », s'ils ont un CDI, il y a les 15 000 euros pendant trois ans. Il n'y a pas de contraintes. C'est un levier de mobilité économique et sociale. Tout ce qu'on dit pour l'instant à cette jeunesse, c'est de rester dans son quartier. On assigne à résidence. Là, on t'aide à en sortir si tu veux, et on le valorise.

Enfin, sur les contrôles au faciès, je ne crois pas du tout à l'efficacité de la mesure [du récépissé – ndr]. Je connais la réalité des contrôles aux faciès. J'ai lu les livres et les statistiques établis sur le sujet. Je ne mets pas en cause cette réalité. Mais le récépissé ne changera rien à cette réalité, car il y aura du trafic au récépissé. Car quand il y a ce niveau de violence, de défiance, ce n'est pas un bout de papier qui change la chose. Mettre la caméra portée dans les situations les plus chaudes, je souhaite le généraliser. J'y crois, c'est efficace.

Et ensuite, je veux changer la culture, le management et le mode de recrutement dans la police. En France, on forme tous les policiers à faire du contrôle d'identité. Il y a de la discrimination dans tous les pays. Mais chez nous, on a deux à trois fois plus de contrôles d'identité qu'à l'étranger. Il y a un problème de discernement. Il faut donc former différemment.

Mais si on veut être justes, il faut voir aussi ce que les policiers subissent. J'ai été à Sarcelles, j'ai vu le commissariat. Il faut voir les caillassages, les agressions en bande et le reste. Les contrôles au faciès, c'est aussi parce qu'il y a de la tension dans ces zones. Donc, formation, changement de la doctrine d'emploi, police de sécurité quotidienne, caméra embarquée dans les zones difficiles et tolérance zéro.

L'État a été condamné pour les contrôles au faciès, des contrôles parfaitement illégitimes. Et ce qui nous a surpris, c'est que l'État a fait appel...

Je ne connais pas le sujet dans le détail. L'appel sert parfois à quelque chose. Par contre, je serai intraitable : il faut mettre en cause la hiérarchie policière quand il y a de manière évidente un problème. Il faut une responsabilité policière et administrative quand il y a des comportements déviants.

- **Lever l'état d'urgence ?**

Sur la sécurité, quand lèverez-vous l'état d'urgence ? Tous les spécialistes disent qu'il doit être levé, qu'il est inefficace, et qu'il ne fait que créer un tout-sécuritaire qui ne cherche pas à nous protéger mais à nous mettre dans une situation de tension.

Je ne crois pas que ce soit l'état d'urgence qui nous mette en situation de tension. Au début de l'état d'urgence, il y a eu de la tension dans certains quartiers à l'occasion de perquisitions. Ce n'est plus le cas. Je ferai le point avec les services de renseignement. S'il est avéré que les perquisitions administratives sont justifiées en raison du niveau de risque, je le maintiendrai. Si ça ne sert plus à rien et que la surveillance des éléments les plus dangereux, les modes d'action hors état d'urgence sont aussi efficaces, je le suspendrai.

Nous sommes la seule démocratie à mettre des militaires dans la rue, alors que les spécialistes du renseignement estiment qu'on ne traite que l'urgence, qu'on ne traite pas le mal de fond, que nous sommes dans une sorte d'affichage, qui n'est pas au cœur du problème...

Si c'est de l'affichage, je ne le garderai pas. Mais il permet les perquisitions administratives...

Hors de tout contrôle de la justice, avec des excès...

Dans un cadre limité, pour les terroristes. Si dans ce cadre, les services de renseignement en ont besoin, je le maintiendrai. Si vous le suspendez et que vous avez 15 jours plus tard un attentat avec un fiché S, sur lequel on n'a pas pu faire de perquisition administrative, vous ne tenez plus le pays.

Dans ce cas, on ne lève jamais l'état d'urgence.

Non, il y a des gens compétents, qui ne sont ni vous ni moi, qui doivent éclairer la décision politique, qui savent la réalité de la menace et ce dont ils ont besoin. Et je souhaite un contrôle parlementaire sur ce sujet, car il faut éclairer la nation. Mon souhait, c'est de sortir de l'état d'urgence. Je l'ai dit. Mais ce qui crée de la tension, c'est la menace terroriste, beaucoup plus que l'exercice de l'état d'urgence.

Vous avez pris position sur les crimes de l'humanité en Algérie. Quel sera l'équivalent du fameux discours du Vél' d'Hiv' prononcé par Jacques Chirac ? Quel sera votre acte solennel pour qu'il n'y ait plus la concurrence des mémoires et que la France regarde en face son passé ?

De fait, je prendrai des actes forts sur cette période de notre histoire, parce que ma conviction profonde, au-delà de mon rapport à la vérité et à l'histoire que Benjamin Stora défend admirablement, c'est qu'il y a une fracture dans la société qui s'est construite, qui touche les Français d'origine algérienne, les binationaux, mais aussi les harkis, les rapatriés, les anciens soldats, qui nourrissent du ressentiment et qui structurent du ressentiment politique qui, aujourd'hui, paralyse la France et qui paralyse nos quartiers. Quand on dit qu'on croit à la diversité

d'un peuple et qu'on veut le réconcilier et lutter contre le communautarisme, on doit prendre ces actes forts. Donc je le ferai.

Mesurez-vous à quel point ce quinquennat a blessé la jeunesse ? Avec des symboles : Rémi Fraisse, Adama Traoré, le jeune Théo, sans parler du quotidien. Or, « si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort ». Cette phrase de François Mitterrand, en mai 1968, c'est ce qu'a vécu la jeunesse sous François Hollande. Qu'avez-vous à dire à cette jeunesse, qui n'est pas forcément tentée de voter dimanche ?

Je ne lui promets pas le bonheur, car c'est une promesse dangereuse. Personne ne peut la tenir. L'engagement que je veux prendre, c'est qu'elle puisse être libre de choisir son avenir. Être éduquée, formée, pouvoir choisir son destin dans la société. Je lutterai toujours contre ceux qui frappent la jeunesse, contre ceux qui la bloquent, qui lui disent qu'elle a une place assignée, un destin déjà écrit. C'est malheureusement aujourd'hui ce à quoi nous sommes rendus, et quand la République en est là, c'est qu'elle a trahi ce qui la fonde.

Et puis, une toute dernière question :

- Vous avez dit que vous ferez un bilan annuel avec vos ministres. Est-ce que vous seriez d'accord de revenir à Mediapart, chaque année de votre quinquennat, pour faire l'examen de votre bilan ?

- Chiche !

- Eh bien banco !

[Retrouvez ici la version vidéo complète de cet entretien .](#)